

**FORMULAIRE 3 - TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS AU GESTIONNAIRE DE TROUPEAU
PROGRAMME DE CERTIFICATION DES TROUPEAUX POUR LA MALADIE DÉBILITANTE CHRONIQUE**

Un propriétaire peut ne pas assurer physiquement les soins et la gestion des cervidés et décider de confier le respect des exigences du Programme volontaire de certification des troupeaux pour la Maladie Débilante Chronique au gestionnaire du troupeau. Si tel est le cas, veuillez remplir ce formulaire :

Renseignements sur le propriétaire

Nom de l'exploitation _____
Prénom _____
Nom de famille _____
Adresse postale _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____
Téléphone () _____ Cellulaire () _____
Télécopieur () _____ Courriel _____

Par la présente, en tant que propriétaire de l'exploitation ci-haut mentionnée, je confie au gestionnaire de mon troupeau les responsabilités relatives à mon exploitation en ce qui a trait au respect des exigences du Programme de certification des troupeaux pour la MDC. Par cette déclaration, je confirme que vous devez travailler avec notre gestionnaire en ce qui concerne notre participation à ce programme et reconnaître qu'il est autorisé à prendre les décisions à l'égard du programme et que sa signature a force exécutoire pour notre exploitation.

En date du _____ jour de _____ 20____

Témoin de la signature du propriétaire

Signature du propriétaire

Renseignements sur le gestionnaire de troupeau

Nom de l'exploitation _____
Prénom _____
Nom de famille _____
Adresse postale _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____
Téléphone () _____ Cellulaire () _____
Télécopieur () _____ Courriel _____

En tant que gestionnaire du troupeau de l'exploitation ci-haut mentionnée, j'accepte, par la présente, les responsabilités relatives au respect du Programme de certification des troupeaux pour la MDC pour l'exploitation ci-haut mentionnée. Je reconnais que ma signature a force exécutoire pour cette exploitation.

En date du _____ jour de _____ 20____

Signature du gestionnaire du troupeau

Témoin de la signature du gestionnaire du troupeau